

Sur la recherche en éducation permanente/populaire

Etude d'une démarche

Par Alain Leduc
CFS asbl



Pour citer ce document : LEDUC Alain, « Sur la recherche en éducation permanente/populaire, Etude d'une démarche », CFS asbl, 2016, URL :

http://ep.cfsasbl.be/sites/cfsasbl.be/ep/site/IMG/pdf/etude_2016_sur_la_recherche_en_education_permanente.pdf

Avec le soutien de :



Sur la recherche en éducation permanente/populaire

Etude d'une démarche

Par Alain Leduc
CFS asb

Introduction :

Depuis novembre 2014, le Collectif Formation Société (CFS asbl) est porteur d'une démarche de formation, de réflexion et d'analyse sur ce que seraient les caractéristiques d'une recherche en éducation permanente-populaire.

L'objectif de ce texte est de décrire cette démarche pour en garder une trace, mais aussi de l'analyser et de proposer des réorientations visant à rendre le projet structurel, en instituant un LABOCOOP, un laboratoire coopératif de recherche en éducation permanente-populaire.

Éléments de contexte dans l'éducation populaire

Une longue filiation d'éducation populaire

Cette démarche de formation s'inscrit dans un triple héritage historique, qui a présidé à la création du Collectif Formation Société, et à son développement :

- **L'Université syndicale**¹ de la FGTB de Bruxelles, portée par René De Schutter dans les années 70, visant à donner aux militants et délégués syndicaux des outils d'analyse critique du capitalisme et de soutien aux luttes d'entreprises ;

¹ Cette période est évoquée dans le cadre du Fil rouge n° 1, « En quête de sens », téléchargeable gratuitement sur le site de CFSasbl <http://ep.cfsasbl.be/spip.php?article10>

- **L'Université ouverte**, portée par DEFIS dans les années 80, visant à créer des ponts en matière de certification des formations d'adultes entre le Ministère de l'éducation et des associations de terrain (à l'initiative de la FUNOC²). C'est de cette démarche que naît au niveau communautaire Lire et Ecrire, et à Bruxelles le Collectif Formation Société ;
- **L'Université populaire**³ de Bruxelles, créée en 2009, à l'initiative du Collectif Formation Société et dans la lignée des « nouvelles » UP de France (Michel Onfray à Caen, en 2003), visant à permettre l'accès critique aux savoirs. Nous avons en 2010 analysé les démarches⁴ très différentes de l'UP de Caen et de celle de l'UP de Bruxelles.

CFS s'inscrit donc dans cette longue filiation⁵ de ces 3 projets, l'Université syndicale,

² Formation pour l'Université Ouverte de Charleroi, projet soutenu à l'époque par Pierre Vanbergen, secrétaire général du Ministère de l'éducation nationale.

³ La préparation du projet fait l'objet du Fil rouge n° 12, « Pour une Université populaire à Bruxelles », téléchargeable gratuitement sur le site de CFS <http://ep.cfsasbl.be/spip.php?article19>

⁴ Analyse de Rose Marie Geeraerts et Alain Leduc in le Fil rouge n° 15 <http://ep.cfsasbl.be/spip.php?article28>

⁵ Cette filiation est décrite dans l'analyse d'Alain LEDUC, « une expérience associative dans la mouvance de la FGTB de Bruxelles » <http://ep.cfsasbl.be/sites/cfsasbl.be/ep/site/>

l'Université ouverte et l'Université populaire, qui ont en commun un ancrage fort dans le monde du travail et une même volonté de lier savoirs et émancipation, dans le cadre d'une démarche d'éducation permanente–populaire.

2010 : pour une réappropriation de l'éducation populaire.

Depuis 2010, le Collectif Formation Société (CFS asbl) s'est particulièrement intéressé à un retour aux racines, une forme de « radicalité » de l'éducation permanente / populaire en Belgique.

Cette démarche s'est appuyée sur 3 temps forts, et qui ont profondément questionné notre pratique :

- L'organisation du « **5ème Printemps des Universités populaires⁶** » françaises à Bruxelles en 2010, et l'approfondissement de la réflexion avec les porteurs de certaines UP de France, notamment Michel Tozzi (Philosophe, Narbonne), Christian Maurel (Sociologue, Aix-en-Provence), Philippe Corcuff (Sociologue, Lyon et Nîmes), Jean-Louis Le Grand (Dr Sciences de l'éducation, Paris), Hugo Fourcade (Mouvement étudiant, Bordeaux) ... ;
- L'organisation de 10 journées de formation en 2012, sur le thème « **Education populaire, émancipation et transformation sociale** ». Il reste des traces vidéo de cette formation, notamment les exposés de Christian Maurel (sur le lien entre éducation populaire et transformation sociale), de Miguel Benasayag (sur la complexité), d'Alexia Morvan (sur l'éducation populaire

[MG/pdf/en ligne analyse20104 en l'absence de politique publique d'accueil.pdf](#)

⁶ Fil rouge n° 15, « Autour du 5^{ème} printemps des universités populaires, la rigueur de l'université sans élitisme, l'ancrage populaire sans populisme », téléchargeable gratuitement sur le site de CFS <http://ep.cfsasbl.be/spip.php?article28>

politique), de Geneviève Tardieu (sur l'université populaire quart-monde), de Luc Carton (sur l'actualité de l'éducation populaire), de Jean Louis Le Grand et Christian Verrier (sur les récits de vie et le caractère émancipatoire des reprises d'études). Cette formation a permis de mieux cerner la richesse du concept d'éducation populaire (en lien avec celui d'éducation permanente), et du puissant levier qu'il peut représenter dans une société inégalitaire et complexe.

- Le renforcement du partenariat avec **l'Université populaire de Paris VIII⁷** (U2P8), entre 2009 et 2013. Il s'est agi dans ce projet remarquable de placer les adultes qui souhaitent reprendre des études certifiantes à Paris8 dans la posture d'« apprentis chercheurs » aboutissant à la production d'un Chef d'œuvre validé par un Jury et par une certification de niveau Licence 2 en Sciences de l'éducation (l'équivalent d'un 2^{ème} Bachelor ou d'un Brevet d'Enseignement Supérieur de Promotion sociale en Belgique), avec des passerelles vers la Licence 3.

Ces 3 expériences ont fait l'objet d'une évaluation approfondie, et ont permis de créer un réseau de partenaires qui travaillent aujourd'hui de manière régulière ensemble.

Pourquoi une formation à la recherche ?

La redéfinition de notre projet quinquennal en Education permanente en 2010 nous a interrogés plus fondamentalement sur notre pratique, qui nous semblait parfois plus être une pratique

⁷ Fil rouge n° 18, « L'université populaire de Paris8 Saint-Denis, dernière utopie vincennoise ? L'éducation populaire, une utopie pour le XXIème siècle », téléchargeable gratuitement sur le site de CFS <http://ep.cfsasbl.be/spip.php?article172>

de services (de formations professionnelles de soutien) que d'analyse critique et émancipatoire. Cette réflexion nous a amenés à faire évoluer progressivement notre programmation des formations d'animateurs, formateurs, responsables associatifs (axe 2 du Décret sur l'éducation permanente) et à créer un pôle d'analyses et d'études issu de notre pratique.

CFS a ainsi été reconnue en 2012 pour la production d'analyses et d'études telles que définies à l'axe 3.2 du Décret Education permanente. Notre pratique implique de répondre au prescrit assez formel du Décret, à savoir produire des analyses de 8.000 signes et des études de 60.000 signes, contribuant à poser et travailler une question de société dans ces limites.

Il n'y a qu'exceptionnellement « recherche » en éducation permanente, c'est parfois le cas dans le cadre des études (60.000 signes). Les équipes de recherche de CFS et de Lire et Ecrire Bruxelles (où une mission « recherche » a été créée en 2013) se sont donc posé la question de la pertinence, de la place et des spécificités d'une recherche en éducation permanente.

C'est dans cet esprit que CFS a organisé en 2014–2015 un premier cycle de **Formation à la recherche en éducation permanente – populaire**. Une trentaine de « chercheurs », issus d'une vingtaine d'associations, pour la plupart agréées en Education permanente, y ont participé. Cette première expérience a permis de définir ce que seraient les caractéristiques d'une recherche en éducation populaire (au-delà des formats des analyses et études, mais s'inscrivant dans le cadre de l'axe 3.2 du Décret) : nous y avons défini les finalités et caractéristiques d'une telle recherche, les conditions d'émergence d'une question de recherche (QDR), et travaillé ces QDR, aboutissant à la production – finalisée à géométrie variable –

par chaque participant d'une analyse ou d'une étude.

Implication

Nous avons activement participé à l'ensemble des démarches décrites depuis les années 70, avec trois autres personnes qui continuent aujourd'hui à contribuer activement aux projets de CFS et de l'UP : il s'agit de Mateo ALALUF (formateur à l'université syndicale, président de DEFIS, formateur à CFS et fondateur de l'UP de Bruxelles), Valter CORTESE (directeur de DEFIS, fondateur de CFS, fondateur de l'UP), Mohamed EL YAHYAOUI (délégué syndical, cours d'alphabétisation dans l'université syndicale, fondateur de CFS et de l'UP). Nous avons participé comme formateur en alphabétisation à l'Université syndicale, comme directeur de DEFIS, et fondateur de CFS et de l'Université Populaire de Bruxelles. La présence de la FGTB est assurée depuis une dizaine d'années par Eric BUYSENS.

Notre étude est donc sans doute traversée par les apports successifs d'un courant non formel de l'éducation permanente–populaire, dans lequel le lien avec le mouvement ouvrier est essentiel. Nous assumons pleinement cet engagement.

En ouvrant un certain nombre de questions

Le travail de recherche en éducation permanente / populaire est traversé par un certain nombre de questions qui ont structuré notre démarche de formation. La première question étant sans doute « *en quoi cette recherche en EP serait-elle différente d'une recherche académique* » classique ? Nous avons tenté d'apporter des points de vue contradictoires, alternatifs.

Sans être exhaustifs, nous sommes partis des questions posées dans le projet de formation :

- **Quant au chercheur** : qui cherche ? faut-il un diplôme (universitaire⁸ ? un doctorat ?) pour être habilité à chercher ? de quel point de vue l'auteur aborde-t-il une question, quels sont les forces et les biais de son point de vue ? comment traite-t-il la question de « l'objectivité » et la « subjectivité » ? travaille-t-il un point de vue associatif ou personnel ? quelle est son « implication » dans la recherche ? quel est son objectif personnel, qu'a-t-il à gagner en cherchant ? un salaire ? un diplôme ? une utilité sociale ? satisfaire sa curiosité personnelle ? un engagement militant ? peut-on être à la fois chercheur et militant ?
- **Quant à l'objet de la recherche** : qu'est-ce qu'on cherche ? quelle est la question de recherche ? est-elle compréhensible ? validée avant de commencer la recherche ? validée par qui ? d'où émane la question de recherche ? comment faire valider une question de recherche « par » le peuple et garantir que son objet bénéficie aux classes populaires (« pour le peuple ») ?
- **Quant au commanditaire** : pour qui on cherche ? quel est le commanditaire ? qui « paie » la recherche, et comment oriente-t-il la recherche ? que ce soit une boîte de produits pharmaceutiques, un cabinet ministériel ou le Décret « Education permanente » ? qu'attendent les commanditaires ? dans notre cas à la fois l'association (où on travaille) et le pouvoir subsidiant (qui finance et contrôle

l'association) ? sommes-nous toujours « instrumentalisés » par un commanditaire de recherche ? est-ce « mal » ? a-t-on un espace de liberté par rapport aux attentes du commanditaire ?

- **Quant à l'objectif de la recherche** : est-ce pour avoir les subsides, « à cause du décret de 2003 » ? par intérêt intellectuel ? pour « s'émanciper » ? quel est notre « intention » ? est-ce pour donner la parole à une population « sans voix » ? pour leur offrir des perspectives ? pour produire de nouveaux savoirs alliant savoirs académiques et savoirs d'expérience ? pour travailler les « savoirs en creux » ? pour construire des « savoirs stratégiques » ? pour étayer des revendications ? pour (contribuer à) transformer quelque chose ? quel est l'effet attendu de la recherche ? et donc comment évalue-t-on la recherche ? chercheur est un métier ? ou une pratique ?
- **Quant aux méthodes de recherche** : comment on cherche ? de manière académique, « scientifique » ? de manière coopérative, « ensemble », par l'échange des expériences et des savoirs ? en fondant la recherche dans l'action (recherche-action de manière globale, ou outils spécifiques de la recherche action) ? selon des démarches structurantes (comme l'entraînement mental) ? en confrontant savoirs « chauds » (de terrain, populaires, d'expérience) et savoirs « froids » (savoirs théoriques, académiques, livresques) ? que devient la « nécessaire rigueur » dans ces différentes options ? et l'opposition objectivité / subjectivité ?
- **Quant à la diffusion** : *in fine* la recherche est-elle « lisible », « accessible », « diffusible » ? comment diffuser nos recherches

⁸ Ni Louis PASTEUR, ni Gaston BACHELARD n'en avaient

...

et à qui ? comment permettre une appropriation des résultats des recherches ? qui s'approprie la recherche ? comment « vulgariser » sans simplifier ?

- Enfin, comment **évaluer** nos recherches ? à qui sont-elles effectivement destinées en lien avec nos objectifs déclarés ? le plus pertinent est parfois de parler de nos échecs ? des limites rencontrées ? des projets interrompus ?
- Plus formellement, quant au **format de la recherche** en EP : il ne s'agit ni de simples « articles de journaux » visant à soutenir l'objet social de l'association, ni de recherches approfondies sur plusieurs années, mais de textes d'analyses (8.000 signes) ou d'études (60.000 signes). Comment définir une « politique » de recherche associative en EP en valorisant ces formats spécifiques ? Comment donner « sens » « commun » aux analyses que nous produisons, et aussi aux centaines d'analyses produites chaque année par les associations agréées à l'axe 3.2?

In fine, quelles sont les spécificités d'une recherche « en éducation permanente / populaire » ? Est-ce l'objet, le champ ? ou est-ce l'approche, la méthode ?

En mobilisant un certain nombre de ressources

Les principales ressources mobilisées sont issues de notre expérience de ces dernières années en lien avec un « renouveau » de l'éducation populaire.

Nous avons commencé nos travaux avec **Luc CARTON**⁹, Directeur à l'Inspection générale de la culture de la FWB, pour nous donner sa vision de la « recherche en éducation populaire ». Il a par ailleurs amplement contribué au renouveau de l'éducation populaire en France, notamment dans le cadre des « Rencontres pour l'avenir de l'éducation populaire » initiées par Marie-Georges Buffet¹⁰, et définissant « **l'éducation populaire comme le travail de la culture dans la transformation sociale** ».

L'objectif de la formation est de préciser ce que serait pour nous une recherche en Education Permanente « idéale », avec comme angle d'entrée la vision engagée de **Christian MAUREL**¹¹, c'est-à-dire celle d'une **éducation populaire** « du peuple, par le peuple et pour le peuple ». Il s'agit donc d'aboutir à définir et à nous approprier des repères, individuels et associatifs, sur les caractéristiques d'une recherche en éducation populaire. Christian Maurel est aujourd'hui un des animateurs de l'Université populaire du Pays d'Aix.

Sur le plan pédagogique, la formation a été préparée avec **Jean Louis LE GRAND** (Professeur en Sciences de l'éducation à Paris8) et **Christian VERRIER** (Docteur en sciences de l'éducation et initiateur du projet U2P8, puis animateur de l'école de la recherche de

⁹ Voir à son sujet l'exposé structurant qu'il avait donné dans le cadre de notre cycle « Education populaire, émancipation et transformation sociale » <http://www.rhizome-tv.be/spip.php?article86> ; et le texte des Rencontres de 1998 sur le site <http://www.labocoop.be>

¹⁰ Ministre communiste de la Jeunesse et des Sports du Gouvernement Jospin (1997-2002)

¹¹ Voir dans le cadre du même cycle la contribution de Christian Maurel <http://www.rhizome-tv.be/spip.php?article70>

l'Université coopérative¹² de Paris, et enfin membre du Labocoop.org à Paris). Une dizaine d'autres participants à la démarche de l'U2P8 ont apporté leur contribution, notamment **Nicolas FASSEUR**, **Christiane ETEVE**, **Yvette MOU-LIN**... Un des « pères » de ce courant des Sciences de l'éducation, **René BARBIER**, a été interviewé par nos soins à Paris et son travail a ainsi pu être présenté lors de la formation.

Nous avons aussi invité **Luc VAN CAMPENHOUDT**, sociologue (UCL), dont les livres font autorité en matière d'approche de la sociologie « classique », et **Jessy CORMONT**, cofondateur de Phare-pour-l'égalité avec **Saïd BOUAMAMA**, qui ont une approche « engagée près des premiers concernés » de la sociologie.

Une expérience de recherche en éducation permanente dans le secteur des entreprises d'économie sociale a été présentée par Quentin Mortier (Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises).

La formation a alterné des apports théoriques de personnes ressources identifiées, mais aussi un important travail en sous-groupe d'analyse critique de nos propres recherches, réalisées, en cours ou en devenir. Chaque participant a ainsi contribué à un travail d'écriture aboutissant à une publication commune. Une des finalisations attendue de la formation est aussi la création d'un « **Laboratoire de recherche en éducation populaire** », qui sortirait les chercheurs de leur isolement pour initier ensemble un travail coopératif.

À noter également que Luc CARTON et Christian VERRIER, ont accompagné l'ensemble de la démarche.

***Cette démarche est questionnée par
Luc Carton***

Au départ, la démarche portée par CFS est une formation approfondie à destination des chercheurs « professionnels » engagés à l'axe 3.2. Cette vision est vivement critiquée par Luc CARTON, ce qui nous a amenés à modifier notre approche. Suite à cette discussion avec lui, une « mise en garde » est publiée en introduction à la formation.

La recherche n'est pas réservée aux chercheurs ! La division du travail dans notre société se retrouve dans le décret EP de 2003. L'axe 1 pour les animateurs, l'axe 2 pour les formateurs et l'axe 3 pour les chercheurs. Et si les questions de travail et les savoirs d'expérience étaient plutôt détenus par les animateurs ? Et si on recherchait un nouveau mode d'écriture entre animateurs et chercheurs ? La formation n'est donc pas réservée aux chercheurs, mais souhaite cibler un groupe mélangé d'animateurs, de formateurs et de chercheurs.

Poser les bonnes questions de recherche : à quelles questions n'a-t-on pas de réponse ? Quels savoirs stratégiques nous manquent ? Ces questions émergent le plus souvent de la pratique de 1^{ère} ligne avec le public : comment sont-elles relayées et prises en compte ? La formation visera donc d'abord à formuler des questions de recherche issues des pratiques de terrain.

L'objectif de la recherche est de produire de nouveaux savoirs stratégiques ! De nouveaux savoirs ? Oui, des savoirs issus d'un travail commun entre « public », « animateurs », « formateurs » et « chercheurs », des savoirs chauds et des savoirs froids, de l'émergence

¹² Université coopérative de Paris, dans la lignée des Collèges coopératifs initiés par Henri DESROCHE.

des savoirs assujettis, ... La formation visera donc à équilibrer les apports académiques et les apports expérientiels, à les confronter et à construire de nouveaux savoirs ... voilà un objectif ambitieux ...

Stratégiques ? *ces nouveaux savoirs seront issus d'un processus collectif d'élaboration, de production et de mobilisation qui doit aboutir à contribuer à la transformation sociale, qui répondent à des questions qui se posent « au peuple », ... La formation devra se préoccuper de l'aval de la recherche, elle devra outiller les participants à contribuer – par la recherche – à la transformation sociale ...*

Il nous invite aussi à dépasser le cadre fonctionnel et sectoriel de la recherche, pour la ré-inscrire dans une certaine universalité. Que chacun écrive et prenne du recul par rapport à son expérience, par exemple par le récit de vie, puis le chef d'œuvre, c'est bien. Mais c'est aussi limité, chaque animateur restant souvent dans son propre secteur. La formation devra penser le dépassement des expériences personnelles et sectorielles pour comprendre l'universalité de ce qu'on a découvert ...

In fine, la formation s'adresse donc à tous les acteurs de l'éducation permanente qui souhaitent s'engager dans un processus de recherche. Et *notamment*, aux « chercheurs en éducation permanente », c'est-à-dire à celles et ceux qui produisent, dans le cadre du Décret EP de 2003, des « analyses et études » à l'axe 3.2. Elle est *aussi* ouverte aux chercheurs professionnels intéressés par la spécificité d'une démarche EP, à des travailleurs associatifs *non chercheurs*, mais souhaitant produire des écrits de critique sociale contribuant à l'art 1 du Décret et *encore plus largement* à des « autodidactes » qui souhaiteraient contribuer à une démarche d'EP par la production d'écrits. La

posture de travail de chacun sera – modestement – celle d' « apprenti chercheur », telle qu'elle a été définie par le projet U2P8 que nous avons analysé dans le Fil Rouge n° 18.

Mise en place du dispositif

Constitution du groupe :

La première étape a été de constituer un groupe, comprenant bien sûr des chercheurs 3.2 (en quête de sens), mais aussi des travailleurs du secteur en lien direct avec le public (qui voient émerger des questions de recherche potentielles, mais dont le métier n'est pas la recherche). Un groupe de 30 personnes a été constitué, issues **d'associations très diverses**¹³ (secteurs de l'insertion socio-professionnelle, de l'alphabétisation, de la santé, de la culture, de l'exclusion sociale, de la reprise d'études, du troisième âge, de la cohésion sociale, des solidarités nord-sud, du handicap) dont l'action est traversée par des mécanismes de domination, d'exploitation et d'aliénation). Si on rajoute les animateurs, ce sont près de 40 personnes qui travaillent ensemble, parfois en grand groupe, parfois en sous-groupes d'une douzaine de participants.

¹³ Par ordre alphabétique : l'Association socialiste de la personne handicapée, l'asbl Barricade, l'asbl Bravo, le Centre familial belgo-immigré, la Chom'hier, le Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion (CVFE), le Collectif Formation Société, Culture et Démocratie, Espace seniors – Solidaris, la Fédération des Maisons médicales, le Grain asbl, Lire et Ecrire (communautaire, Bruxelles, Wallonie et Luxembourg), la Maison médicale santé plurielle, la Mission locale de Saint-Gilles, Présence et Action culturelles, Rencontre des Continents, Vie féminine et Vivre Ensemble...

La place de l'animateur :

Notre rôle était dans ce contexte de créer un **cadre de travail** « rassurant » (« soutenant et convivial », disait l'équipe de l'U2P8). Le programme n'est pas linéaire, et tente d'intégrer à chaque étape les éléments apportés par les séances précédentes, les propositions des participants et des « initiateurs ». N'étant pas nous-même un chercheur « professionnel », nous étions sur ce plan dans la même disposition d'apprentissage et de partage de savoirs que tous les autres participants.

Pour permettre au groupe d'avancer, l'animateur doit tenter de « **faire vivre ensemble** » le groupe, dans une démarche dynamique, en essayant que chacun soit pris en compte et que l'ensemble qui en résulte ait une certaine cohésion. Il tente de rester dans une logique de co-construction avec les participants, et d'insuffler un esprit de coopération peu présent a priori entre associations très cloisonnées dépendant de dispositifs très sectorisés.

La création d'un Labocoop :

Un Labocoop en ligne est créé d'emblée, avec comme objectif structurel de favoriser l'échange de pratiques et la coopération entre les participants et de futurs contributeurs. Deux outils de travail distincts sont ainsi mis à disposition :

- Un site (désormais accessible au public) www.labocoop.be, hormis la liste des participants accessible seulement par code d'accès.
- Une plateforme pédagogique Claroline, accessible seulement par code d'accès, avec ses principales rubriques « forum », « documents » et « travaux ».

Il est à noter que plusieurs « chercheurs » en FWB et plusieurs centres de recherche en EP français ont proposé d'être associés, en tant que participants ou en réseau. Ce questionnement sur le travail en réseau plus large fera notamment l'objet de la dernière séance.

Description et analyse du déroulement de la formation

Il nous semble utile de décrire et d'analyser pas à pas la démarche de 10 journées de travail telle qu'elle a été mise en œuvre.

La première séance du 4 novembre 2014, est centrée sur un « **exposé introductif**¹⁴ de **Luc Carton** », Directeur à l'Inspection générale de la Culture et militant de l'éducation populaire¹⁵. Après avoir rappelé la place des analyses et études dans le cadre de l'axe 3.2 du Décret de 2003 et de ses modifications de 2014, le groupe constate que ce Décret vise à la production d'analyses et d'études qui ont souvent une fonction légitime et utile de « plaider » – ou d'expression raisonnée de la politique éditoriale de l'association – ce qui n'est pas contesté. Sous cet angle, l'axe 3.2 nourrit implicitement une politique publique de soutien à la presse associative. Mais ce cadre ne prévoit pas, ne favorise pas, de **faire de la recherche** en éducation permanente / populaire, qui est un processus beaucoup plus long et qui doit répondre à des exigences supplémentaires que Luc Carton formulerait ainsi :

*L'objectif de la recherche est de **créer de nouveaux savoirs sociaux stratégiques**. Il s'agit tout*

¹⁴ <http://www.rhizome-tv.be/spip.php?article181>

¹⁵ Voir les deux docs de 1998 et 2002 en ligne dans la bibliothèque du Labocoop <http://www.labocoop.be/spip.php?rubrique3>

d'abord, dans un **champ** de travail déterminé, de « repérer » le **savoir à conquérir**. Puis de clarifier nos hypothèses en une **question de recherche**, à travailler « pour, avec et par » le peuple. Il s'agit notamment d'examiner comment chaque question est traversée par les concepts d'**exploitation** (économique), de **domination** (sociale) et d'**aliénation** (culturelle).

Cela implique de **lutter contre la division du travail** dans le secteur de l'éducation permanente entre les animateurs en contact avec le public (axe 1), les formateurs d'animateurs (axe 2), les chercheurs (axe 3.2). Une des formules évoquées serait de prévoir des « **résidences intellectuelles** » (de chercheurs axe 3.2 dans des pratiques populaires de l'axe 1).

Au-delà de l'intérêt du « chercheur », l'investissement nécessaire implique aussi d'**identifier les acteurs de la négociation institutionnelle**, et d'obtenir leur accord sur une telle démarche.

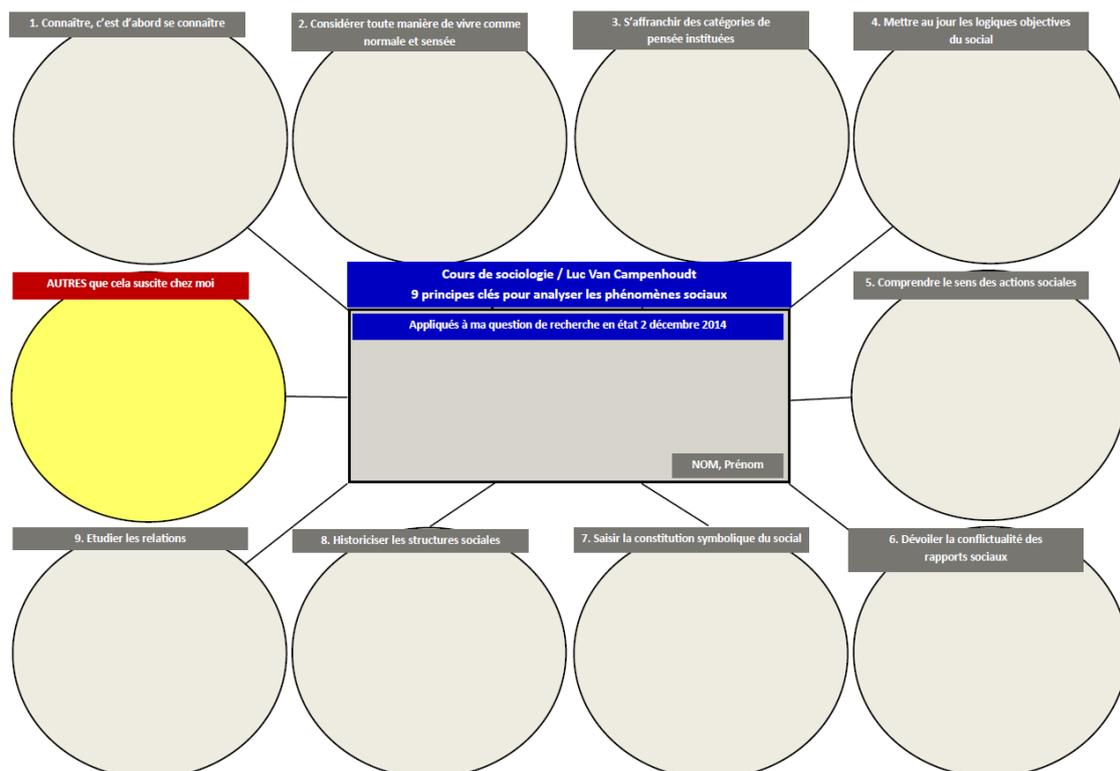
Le principe de la formation étant de faire le lien entre des apports plus théoriques et la produc-

tion individuelle et collective, une première demi-journée est consacrée à la tentative de définir une question de recherche répondant aux exigences formulées par Luc Carton. Ce travail s'avère extrêmement difficile, mais chacun sort de la première journée avec une **ébauche de question de recherche**.

Les deux séances suivantes visaient à alimenter les questions de recherche par deux apports très différents : une approche universitaire de la recherche en sociologie avec Luc Van Campenhoudt (plutôt « top > bottom »), et une approche pédagogique de la recherche du projet de l'Université de Paris 8 (plutôt « bottom > top »).

La deuxième séance, du 2 décembre 2014, est donc toute entière consacrée à l'apport théorique de la recherche en sociologie, il s'agit du **Cours de sociologie¹⁶ de Luc Van Campenhoudt**. Il ressort de cette séance 9 principes d'analyse des phénomènes sociaux.

1. Connaître, c'est d'abord se connaître
2. Considérer toute manière de vivre comme normale et sensée



3. S'affranchir des catégories de pensée instituées
4. Mettre au jour les logiques objectives du social
5. Comprendre le sens des actions sociales
6. Dévoiler la conflictualité des rapports sociaux
7. Saisir la constitution symbolique du social
8. Historiciser les structures sociales
9. Etudier les relations

Philippe Vicari, un des participants et animateur de sous-groupe, reformule ainsi les apports plus spécifiques de ces 9 « principes » à la démarche d'alimentation d'une question de recherche :

1. Connaître, c'est d'abord se connaître : s'impliquer et privilégier l'empirisme

Ne pas refouler son « héritage », ses « savoirs d'expérience » personnels mais réfléchir à leur influence et aux conditions pour pouvoir les exploiter : quel est mon rapport au phénomène étudié ? Pourquoi l'étudier ? Quel est l'intérêt que je lui porte ? Quelle est mon « implication » ? Quels sont, le cas échéant, les biais induits par ma position ?

2. Considérer toute manière de vivre comme normale et sensée : tenter d'expliquer sans juger

Ne pas rejeter des comportements dans l'irrationnel mais appréhender leur logique propre et saisir les stratégies d'« adaptation secondaire » : quel est le contexte du phénomène observé ? Quel est le fonctionnement interne de l'institution dans laquelle il se manifeste ?

3. S'affranchir des catégories de pensée instituées : renverser les étiquettes

Ne pas s'enfermer dans des approches d'analyse consensuelles du phénomène mais violer

la « hiérarchie de crédibilité » des problématiques institutionnalisées : quel est le vocabulaire utilisé ? Quels sont les acteurs ciblés ? Quels préjugés me menacent ?

4. Mettre au jour les logiques objectives du social : dépasser les apparences et les perceptions

Prendre de la distance par rapport aux données observables concrètes pour en faire ressortir la « cohérence implicite » : qu'est-ce qui se cache derrière le vécu ? Quelles sont les causes sociales d'un acte individuel ?

5. Comprendre le sens des actions sociales : identifier les singularités

Analyser les interactions entre les phénomènes sociaux et les actions individuelles pour « dé-substantifier » les entités collectives : quelles sont les spécificités des situations concrètes ? Quels sont les acteurs derrière les catégories ?

6. Dévoiler la conflictualité des rapports sociaux : repérer les enjeux

Identifier les contextes de mobilisations qui concourent aux mouvements sociaux pour apprécier les « processus d'acquisition collective » : quelle est la succession des événements aux niveaux micro, méso et macro ? Quelles contradictions les traversent ?

7. Saisir la constitution symbolique du social : pénétrer les univers

Envisager la dimension symbolique d'un phénomène pour comprendre comment il structure l'ensemble de la vie collective et constitue un « fait social total » : comment les gens construisent leurs réalités ? Quelles sont leurs représentations ?

8. Historiciser les structures sociales : relever les configurations

Déterminer un « tout concret » qui rassemble les informations témoignant des interdépendances entre les éléments formant les phénomènes sociaux : quel est le développement historique des structures sociales ? Jusqu'où pousser l'historicisation ?

9. Étudier les relations : interroger les interactions

Examiner ce qui se passe « entre » les acteurs ou les groupes sociaux pour approcher la relativité de la vie sociale : comment les éléments sont déterminés les uns par rapport aux autres ? Quelles sont les formes empruntées par leurs relations ?

Au fur et à mesure de l'exposé, chaque participant a été invité à préciser/à penser sa question de recherche en tenant compte de ces 9 principes sociologiques. Un outil de progression du travail a été proposé.

Les participants ressortent de cette séance avec une question de recherche plus étoffée, prenant en compte de manière systématique un certain nombre d'éléments structurants.

La troisième séance du 16 décembre 2014 voit l'invitation de 10 participants, « toutes les composantes », « tous les acteurs » **de l'expérience de l'Université populaire de Paris 8 (U2P8)**. Cette journée est voulue en contrepoint de l'exposé sociologique du 2 décembre. Ce projet est entièrement co-construit avec des participants non-chercheurs, mis d'emblée en position d'« **apprentis chercheurs** ». Elle illustre aussi la *diversité des acteurs de la négociation*. Pour rappel, l'expérience est largement décrite dans le Fil rouge n° 18 et les présentations de chaque participant sont visibles dans la vidéo-thèque du site Labocoop (www.labocoop.be).

Le groupe en a retenu les éléments structurants suivants :

1. la posture d'apprenti chercheur
2. l'importance du cadre soutenant et convivial, de la démarche coopérative
3. la mobilisation du récit de vie et de l'implication des apprentis chercheurs dans leur QDR
4. tout en recontextualisant leur histoire personnelle dans le contexte social général avec des animations de type « petite histoire, grande histoire »
5. la pédagogie du chef d'œuvre
6. le postulat de l'égalité des intelligences, et le processus émancipatoire à l'œuvre
7. la valorisation des savoirs d'expérience
8. l'impact à la fois individuel et collectif
9. la certification comme « compromis institutionnel »

Là aussi, un canevas visant à alimenter progressivement les questions de recherche a été proposé, facilitant l'enrichissement des QDR de chacun(e).

La quatrième séance, du 13 janvier 2015 est une journée de travail en sous-groupes sur l'**appropriation** des 3 premières séances, et la **reformulation de leur QDR autour de 5 questions** qui font lien entre les 3 premiers exposés :

1. De quelle manière suis-je impliqué dans ma question de recherche ?
2. Comment situer l'objet de ma recherche dans l'Histoire ?
3. Quelles conflictualités traversent ma question de recherche ?
4. Quel est le nouveau savoir que je veux conquérir en menant cette recherche ?
5. Comment ma recherche mobilise-t-elle les savoirs académiques et populaires ?

Cette séance se termine par un temps d'évaluation en sous-groupes et reformulé en grand groupe. La demande essentielle est de mettre le travail sur les QDR au centre de la suite du processus, les apports théoriques ne venant qu'en complément et en réponse à des préoccupations précises.

La cinquième séance du 10 février 2015 répondant à une demande plus ancienne du groupe, est consacrée à de nouveaux apports de Luc Van Campenhout, sur la MAG¹⁷ (**méthode d'analyse en groupe**). Cet exposé pose la question de la neutralité du chercheur dans une telle méthode. C'est cette réflexion qui motivera l'invitation de Jessy Cormont lors de la 7^{ème} séance sur la sociologie d'intervention, dans laquelle le chercheur est pleinement « engagé ».

Dans la lignée des discussions en sous-groupes et grand groupe, Luc Carton envoie un document « *à propos de l'ambivalence des résistances aux forces et aux formes contemporaines du capitalisme* », « entre collaboration et résistance » (reformulé dans certaines questions de recherche ainsi « entre normalisation et émancipation »). Ce questionnement complète et prolonge la formulation de « stratégie » ou de « transformation sociale ». L'analyse de la tension entre « intégration, normalisation », « résistance » et « émancipation » dans nos pratiques de l'éducation permanente et de nos approches de la recherche sera transversale à l'ensemble des questions de recherche.

Un temps d'organisation du travail aboutit à programmer les 3 prochaines séances autour d'apports externes ciblés, avec une **priorité sur le travail en groupes sur l'avancement des questions de recherche de chacun(e)**. Les ex-

¹⁷ Un document de base et descriptif : <http://sociologies.revues.org/2968>

posés et les questionnements qu'ils suscitent seront très cadrés dans le temps, pour permettre des temps de travail équilibrés entre tous les participants. Le temps est fixé à 45 minutes (10 de présentation, 30 de relances dynamiques, 5 de reformulation par le participant).

La posture attendue des auditeurs est une écoute à la fois empathique et critique : leur rôle n'est pas de contester le contenu de la question, mais de l'interroger, de proposer des angles de vue ou des approches complémentaires, en vue de permettre au présentateur d'enrichir sa démarche de recherche.

La sixième séance du mardi 17 mars 2015 : répond à une autre préoccupation du groupe, celle d'« écrire avec ... » le peuple.

Comment faire émerger les questions de recherche avec les « premiers concernés », et ensuite comment mener un travail d'écriture « avec » les premiers concernés, voire soutenir le processus d'écriture « par » les premiers concernés, et si possible jusqu'au texte final.

Le groupe a analysé deux expériences :

Celle d'Yvette Moulin¹⁸, ancienne présidente du Mouvement des Réseaux d'échanges réci-

¹⁸ « **Etre sujet de son développement, ou comment « s'auteuriser » entre savoir intégrateur et pouvoir émancipateur ?** »

Par Yvette Moulin, Les cahiers du Fil Rouge n°18, pp 32 à 45
http://ep.cfsasbl.be/sites/cfsasbl.be/ep/site/IMG/pdf/fil_rouge_18_web.pdf

« **La Chanc'elles, paroles de femmes des quartiers nord de Bourges** »

Ouvrage collectif créé en ateliers d'écriture animés et coordonnés par Marie-Hélène Biguier et Yvette Moulin
Un quartier disparaît, il reste des traces dans la mémoire vive de ses habitants, des textes, des dessins, des récits de vie

« **J'écris pour tous les enfants que j'ai gardés** »

Jeanne Choiquier, Yvette Moulin, et un groupe d'Assistantes maternelles.

Quand les Assistantes Maternelles de l'Aide sociale à l'Enfance (DASS) osent prendre la plume pour exprimer

proques de savoirs en France, et coordinatrice pédagogique U2P8, qui dans ce cadre a soutenu le travail d'écriture des apprentis chercheurs. Elle a aussi contribué à plusieurs ouvrages d'écriture collective avec des professions peu valorisées ou des femmes d'un quartier.

À l'issue de la séance, Yvette MOULIN produira pour nous une analyse « **L'écriture : une transaction sociale dans l'éducation populaire** ».

Et celle de Quentin Mortier¹⁹, auteur de l'étude 2014 de SAWB sur la vision de l'économie sociale par les travailleurs du secteur « et qu'est-ce que ça change ». Sur base d'un travail approfondi avec 3 associations membres de SAW, il a produit 3 fascicules de témoignages, aboutissant à une étude globale. Au-delà de la participation des premiers concernés, il a aussi mis en évidence la difficulté de les associer à l'écriture jusqu'à la production finale de l'étude.

Une demi-journée de travail en sous-groupes sur l'avancement des recherches a suivi, les invités extérieurs assistant aux présentations de questions de recherche.

La septième séance du 21 avril 2015 est consacrée à « la sociologie d'intervention ».

leurs expériences, leurs joies et leurs peines, on comprend mieux tout à coup les difficultés et les richesses de leur métier. Celui-ci demande à être mieux connu et reconnu.

« **Assistante familiale, les risques d'un beau métier** », ouvrage collectif réalisé sous la direction de Jeanne Choiquier et Yvette Moulin.

¹⁹ « **...Et qu'est-ce que ça change ?** » – Livret principal. Récits de l'économie sociale.

Auteurs : Quentin Mortier (SAW-B), en collaboration avec Philippe De Leener et Marc Totté (Inter-Mondes).

« **...Et qu'est-ce que ça change ?** » – Livret annexe 1. Récit de LA FERME NOS PILIFS.

« **...Et qu'est-ce que ça change ?** » – Livret annexe 2. Récit de FORMA.

« **...Et qu'est-ce que ça change ?** » – Livret annexe 3. Récit de CHERBAI.

Après l'avoir rencontré dans le cadre d'une activité de soutien mémoriel aux fils et filles de mineurs près de Hénin-Beaumont, fief du FN, dans le cadre du projet avec Ch'faïd, nous avons invité **Jessy Cormont**²⁰, sociologue à « Phare pour l'égalité » (Lille), sur diverses questions pendantes, issues de nos travaux, et reformulées ainsi :

- Qu'est-ce que la **sociologie d'intervention** ? Quel serait un mode d'intervention d'intellectuel en « soutien » à ce que vivent des classes populaires ?
- Comment travailler **concrètement** avec des associations de première ligne comme Ch'faïd à Libercourt (France) ou des groupes de sans-papiers à Roubaix ? En

²⁰ « **Dictionnaire des dominations** », Dictionnaire des dominations de sexe, de race, de classe ; Collectif Manouchian (Saïd Bouamama, Jessy Cormont, Yvon Fotia), Utopie Critique, Editions Syllepse, 2012

« **La république à l'école des sans-papiers** », Trajectoires et devenir de sans-papiers régularisés ; Comité des Sans-Papiers 59, Immigration et Droits des Migrants, Collectif Afrique ; L'Harmattan, 2008

« **De la tête baissée à la conquête de la dignité** », Histoire de l'A.M.M.N, Saïd Bouamama, Jessy Cormont, Association des mineurs et anciens mineurs marocains du Nord/Pas de Calais, 2010

« **L'accès au(x) droit(s) des étrangers dans le département du Nord** », Analyse et préconisations, Saïd Bouamama, Jessy Cormont, Olivier Gaignard, Michel Plumecocq et Yvon Fotia ; IFAR (Intervention Formation Action Recherche), Diagnostic commandé par le CDAD et publié avec le soutien de l'ACSE, Octobre 2007

« **Les discriminations multifactorielles genre – race – classe** », Repères pour comprendre et agir ; Yalodès, l'IFAR, juillet 2010

« **Les centres sociaux à l'épreuve de l'égalité** », « Mémoire d'une expérience de lutte contre les discriminations racistes », Jessy Cormont, Olivier Gaignard, Yvon Fotia, sous la direction de Saïd Bouamama (IFAR), Union Régionale des Centres Sociaux du Nord pas de Calais/IFAR/ACSE, 2007

« **Les Luites du Comité des sans-papiers : analyse de sa littérature militante** » Tome 1 – 1996–2000, Groupe de recherche du CSP 59 (sous la direction de Saïd Bouamama), G.R.C.S.P., 2010

« **Les Luites du Comité des sans-papiers à travers sa littérature militante** » Tome 2 – 2000–2005, Avec un documentaire en DVD : « Apprentis Utopistes » de Tribu, Groupe de recherche du CSP 59 (sous la direction de Saïd Bouamama), G.R.C.S.P., Mai 2011

distinguant aussi pratique « professionnelle » et pratique « militante » ? En Fédération Wallonie Bruxelles, le secteur est profondément professionnalisé ... ce qui interroge évidemment la place de l'engagement militant ...

- Le chercheur doit-il être « neutre » ? Si non, comment un **sociologue « engagé »** peut néanmoins produire des outils « scientifiques » et « incontestables » ?
- Nous travaillons nos questions de recherche au-travers de l'analyse des processus d'exploitation / domination / aliénation, ce que Jessy CORMONT synthétise (avec Saïd BOUAMAMA et Yvon FOTIA, au sein du Collectif Manouchian) dans un « **dictionnaire des dominations de classe / race / sexe** ». Que nous apporte cette approche ?

À l'issue de cette journée de travail, nous renvoyons à l'analyse de Jessy CORMONT « **Le courant de l'action-recherche matérialiste en sociologie : choisir ses méthodes et son camp** » (page 37)

Ici aussi, une demi-journée de travail en sous-groupe est dédiée à l'avancement des recherches. L'invité assistera aux présentations de questions de recherche.

La huitième séance du 12 mai 2015 se passe en compagnie de **Christian Maurel**, sociologue, co-animateur de l'Université populaire du Pays d'Aix.

Il est l'auteur de « EDUCATION POPULAIRE ET PUISSANCE D'AGIR, Les processus culturels de l'émancipation » et de « ÉDUCATION POPULAIRE ET TRAVAIL DE LA CULTURE, Eléments d'une théorie de la praxis ».

Il anime le réseau « Education populaire et transformation sociale ». Suite aux événements

récents en France, il a lancé un appel ²¹ aux associations d'éducation populaire. Il est un des animateurs de l'Université populaire du Pays d'Aix.

Le contenu de son intervention du matin porte sur un rappel de sa conception de l'éducation

²¹ **Aux associations d'éducation populaire et citoyennes**

Déclaration.

CONSIDÉRANT que l'état actuel de notre société est parvenu à un point de blocage et de tension tel qu'il met en danger son avenir même,
Que les choix d'un développement matériel sans retenue et d'une course à la croissance insensée contribuent à l'augmentation régulière des inégalités et s'opposent à la construction d'une citoyenneté pleine et entière,
Que les valeurs qui fondaient notre République sont communément foulées aux pieds par ceux-là même qui devraient les défendre et donner l'exemple dans leur mise en œuvre,
Qu'en conséquence, elles ne peuvent plus être respectées ni transmises par quiconque,
Qu'ainsi, au-delà des discours, les faits témoignent de l'abandon par les pouvoirs publics de leur mission de garantie de la cohésion sociale,
Qu'en conséquence, les intentions affichées ne peuvent plus être crédibles et sont tenues comme une imposture,
Que le sentiment d'injustice vécu par de nombreuses parties de la population est réel et fondé suite aux renoncements successifs imposés par une démocratie délégataire impuissante à prendre en compte les aspirations du peuple,

NOUS DEMANDONS AVEC FORCE aux pouvoirs publics de prendre leurs responsabilités en contribuant à organiser la mise en débat généralisée d'un projet de société à même d'inventer une politique centrée sur l'individu, la relation à l'autre, les biens communs et les valeurs de coopération, de solidarité et d'émancipation,

POUR CELA NOUS ENGAGEONS les organisations et les réseaux avec lesquels nous travaillons à accompagner cette libération de la parole, l'élaboration de propositions alternatives concrètes et demandons aux services de l'État de mobiliser des moyens humains et matériels conséquents pour ce faire.

NOUS INVITONS les acteurs historiques de l'éducation populaire à solliciter toute la richesse des pratiques et des savoirs qu'ils ont accumulés et enrichis à travers leurs engagements pour contribuer activement à reconstruire une manière de faire société qui puisse redonner sens et beauté à la vie de tous, sous peine de la disparition progressive de ce qui fait notre humanité.
Jean BOURRIEAU, Yves GUERRE, Christian MAUREL, Madeleine ABASSADE, Marc LACREUSE, Alain MANAC'H, Francis LE HERISSE (février 2015)

populaire, ainsi qu'une approche de la praxéologie²², des analyses d'expériences aboutissant à concevoir des lignes procédurales d'action (des épures, des manières de faire)

L'après-midi, il illustre la position d'un sociologue « en résidence » dans un important projet artistique d'Armand Gatti (Avignon, quartier de la « Croix des Oiseaux »), et dans le projet d'Hip'Opéra à Martigues.

À l'issue de la journée, Christian MAUREL a produit une analyse « **Pour une éducation populaire à la dimension des enjeux de notre temps** ».

Il assiste lui aussi à des présentations de questions de recherche en sous-groupe.

Pour Renaud Maes, directeur du pôle Education populaire de CFS et participant, les apports de Jessy Cormont et de Christian Maurel permettent de mettre en évidence quelques caractéristiques d'une démarche de recherche d'inspiration sociologique en éducation populaire :

1. Elle nécessite une réflexion approfondie du chercheur sur lui-même, qui inclue une attention particulière sur les effets que son statut social provoque tant dans sa manière de se positionner que de recueillir des témoignages ;
2. Elle nécessite une présence sur place du chercheur : elle ne peut se mener depuis un bureau, ou via une série d'interviews « hors cadre » ;
3. Elle prend sens dans une temporalité longue : l'analyse praxéologique nécessite

de suivre un processus créatif des premières épures jusqu'à sa réalisation ;

4. Elle s'appuie sur une multiplication des angles d'analyse : en confrontant plusieurs points de vue (responsables institutionnels, public visé, animateurs, etc.), elle peut identifier les stratégies de résistance à l'aliénation dans leur complexité ;
5. Elle prend particulièrement sens en ayant recours à des techniques de mobilisation collective (par exemple, les récits de vie collectifs).

La neuvième séance du 16 juin 2015 est principalement consacrée à la discussion des travaux personnels.

Un certain nombre de participants décident de contribuer au présent numéro de Fil rouge. D'autres estiment que leur question de recherche n'est pas suffisamment aboutie, ou qu'elle va nécessiter un temps de recherche plus long. Le fil conducteur du numéro est ce qui fait lien, à savoir « *l'éducation populaire entre collaboration et résistance* », sur ce qui distinguerait « éducation permanente » et « intégration sociale ».

L'après-midi, un travail en sous-groupe a porté sur les **pratiques coopératives** du groupe, s'appuyant sur les pratiques issues des travaux d'Henri Desroche.

Parallèlement à ce travail, nous avons produit une analyse à la demande du Journal de l'alpha, « **La recherche en éducation permanente/populaire, un terrain de coopération ?** »

La dernière séance du cycle, du 15 septembre 2015, la séance commence par la présentation par **Christian VERRIER** de l'interview de **René BARBIER** sur la recherche-action existentielle (évolution). Elle est visible en ligne sur le site du Labocoop (www.labocoop.be).

²² La **praxéologie** (de *praxis*) est une discipline qui se donne pour objet l'analyse de l'action humaine : juste les faits et rien que les faits, sans jugement de valeur. Le philosophe français Éric Weil et le sociologue Pierre Bourdieu ont également employé le mot au sens d'une « théorie de la pratique ».

Cette dernière séance devait aussi permettre d'atterrir sur les points suivants :

Comment poursuivre « entre nous » qui avons suivi ces 10 journées, un processus de coopération dans le cadre de nos recherches en éducation populaire, avec des échanges d'expériences en réel et sur Labocoop ?

Le cas échéant, de quelles journées de formation continuée aurions-nous besoin, et à quel rythme ?

Comment intégrer dans cette démarche d'autres « (apprentis)-chercheurs » pour leur permettre de venir renforcer notre démarche en y participant (il y a déjà plusieurs demandes en attente) ?

Comment « faire réseau » avec les dispositifs similaires en Belgique et en France, et avec lesquels nous sommes en contact : l'Université populaire de Liège (recherche-action-formation), le Labocoop issu de l'U2P8 (Paris), l'École de la recherche (de l'Université coopérative de Paris), le réseau « Education populaire et transformation sociale » (Aix), le projet « La Trouvaille » (Expériences, savoirs et stratégies communes pour l'égalité, Rennes, issu de scop Le Pavé), l'association « Phare pour l'égalité » (Lille), etc ...

Une note de synthèse est déposée par Alain LEDUC le 15 septembre 2015 :

Enfin, ... quelles seraient les spécificités d'une recherche en éducation populaire ?

Contexte :

Cette recherche a lieu dans un contexte de complexité du monde, de politiques d'austérité et de marchandisation en Europe, d'Etat social

actif en Belgique, européen et mondial de marchandisation et de financiarisation, qui convergent pour définir des normes de plus en plus limitantes pour l'action d'éducation permanente / populaire.

Et pourtant, notre société a « un immense besoin d'éducation populaire » ...

Le Décret EP :

Le Décret sur l'Education permanente est sans doute un des moins normatifs, il laisse de larges espaces de liberté avec lesquels nous pouvons vivre. Même si nous y voyons des limites – notamment la division du travail en axes et métiers.

Dans tous les cas, notre démarche de définition de la recherche dans le cadre de la FREP ne peut en aucune manière contribuer à devenir une nouvelle norme !

Au-delà de l'éducation permanente, l'éducation populaire :

Au-delà des intentions et des obligations liées à l'article 1 du Décret :

... l'« éducation populaire » a des exigences supplémentaires : la rupture avec l'éducation tout au long de la vie dans sa vision utilitariste, la reconnaissance des savoirs populaires, la volonté d'une transformation sociale profonde, au-delà de la « participation active », la volonté d'éduquer PAR le peuple, de faire des assujettis des acteurs, et enfin sans doute, au-travers des définitions concentriques du mot « peuple », d'en revenir à une analyse de classes sociales dominantes et dominées.

La recherche n'est pas prévue dans le cadre du Décret :

La recherche n'est pas spécifiquement prévue au Décret ; il s'agit plutôt de la production

Objet

Article 1^{er}. - § 1^{er}. Le présent décret a pour objet le développement de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle.

§ 2. Cet objet est assuré par le soutien aux associations qui ont pour objectif de favoriser et de développer, principalement chez les adultes :

- a) une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société;
- b) des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation;
- c) des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

§ 3. La démarche des associations visées par le présent décret s'inscrit dans une perspective d'égalité et de progrès social, en vue de construire une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire qui favorise la rencontre entre les cultures par le développement d'une citoyenneté active et critique et de la démocratie culturelle.

d'analyses et d'études, utiles comme plaidoyer pour les associations.

Une démarche de recherche en Education permanente / populaire implique plus de temps et de moyens. Elle nous semble néanmoins possible, si :

- plusieurs analyses et études sont menées dans le cadre d'une même ligne éditoriale, sur des thématiques cohérentes, internes à l'association, éventuellement négociées au sein d'un laboratoire de recherche ou bénéficiant d'un appui « en réseau », au niveau européen, voire transnational
- au-delà des analyses sociales critiques, il s'agit de construire des questions de recherche, « visant à créer de nouveaux savoirs sociaux stratégiques », traversées par les « dominations de race, classe, sexe » qui s'entrecroisent
- elle vise à la transformation sociale, d'où la question de l'ambivalence de nos travaux, entre « intégration sociale », « normalisation », « collaboration », et « résistance » et « émancipation ».

Refusant la division du travail en axes et métiers :

Le Décret subdivise l'éducation permanente en 4 axes, auxquels correspondent 4 types de métiers : l'axe 1, animation avec le public (animateurs), l'axe 2 formation des animateurs (formateurs), l'axe 3 analyses et études (chercheurs) et l'axe 4 des campagnes de sensibilisation (communicants).

Or l'Education permanente / populaire nécessite de faire lien entre ces axes et métiers, notamment entre la recherche et les pratiques de première ligne. Or, on peut même être agréé à l'axe 3.2 sans contact direct avec le public (si on n'a pas d'agrément axe 1). L'axe 1 devrait être le fondement de toute reconnaissance à d'autres axes.

Cette division peut même exister en interne de mouvements où les 4 axes sont présents.

Une recherche professionnelle, rigoureuse et/mais impliquée :

La problématique de la professionnalisation de la recherche en éducation populaire soulève de nombreuses questions : comment éviter la dis-

sociation entre recherche et action collective ? Comment combiner rigueur et implication ? Comment conquérir le temps indispensable pour mener une recherche « militante » (engagée aux côtés de), « lente » (slow sciences), « humble », une démarche « d'apprenti chercheur » ? Comment construire un rapport de forces face aux exigences de production/productivité qui peuvent décourager ou miner les dynamiques d'éducation populaire ?

Notre recherche devrait à la fois allier la rigueur scientifique (les principes de base de la sociologie par exemple), et à la fois reconnaître que la « neutralité » du chercheur est un leurre.

Le chercheur en éducation permanente / populaire est « impliqué », c'est-à-dire qu'il travaille et annonce de quel point de vue il parle et ce qui biaiserait son analyse, tout en visant un travail le plus « objectif » et « scientifique » possible.

Une recherche transdisciplinaire :

En Fédération Wallonie Bruxelles, l'éducation permanente soutient l'action associative dans de très nombreux champs et secteurs des fonctions collectives, à tous niveaux de pouvoir, indiquant par là qu'elle est une démarche, un processus, et pas un terrain d'action spécifique.

Du coup, l'éducation permanente / populaire ne peut que chercher à contribuer à construire des logiques trans-disciplinaires, avec comme approches de base les sciences de l'éducation et la sociologie, avec des apports spécifiques de la philosophie, de l'histoire, de l'économie politique, de la psychologie ... et des champs spécifiques de travail (médecine pour les Maisons Médicales par ex).

« Par » le peuple :

La principale spécificité est sans doute de vouloir éduquer « par le peuple », pas seulement

par sa participation citoyenne active (Décret) mais, au-delà, par la subjectivation. Dans le domaine de la recherche, cela va depuis l'émergence des questions à l'axe 1, le travail des questions, l'écriture « avec », la maîtrise de ce qu'on fait de l'écriture, bref la capacité pour les premiers concernés de s' « auteuriser », de s'autoriser à être auteur.

Un Laboratoire de recherche :

L'objectif est de sortir le chercheur de son isolement, de lui permettre d'exister dans une démarche collective « en réseau », de créer un contexte de recherche non-concurrentielle (sur le « quasi marché » de l'Education permanente instituée), voire coopérative, d'où le concept de Labocoop.

Au-delà de ses obligations spécifiques de production d'analyses et études, ce collectif pourrait produire de la recherche s'il travaille sur des problématiques communes, ou des angles d'approche communs, avec des processus concertés ou communs.

Le travail en réseau plus large en Fédération Wallonie Bruxelles, voire à l'international, serait stimulant.

Outils de recherche en éducation permanente/populaire :

Les outils de la recherche allient donc animation / formation / et recherche, et puisent donc principalement dans le domaine de la recherche action, et de toutes ses diversifications (recherche action, action recherche, recherche action formation, recherche action institutionnelle, recherche action existentielle, ...)

Approches pédagogiques :

S'appuyant sur l'égalité des intelligences, la recherche en éducation permanente / populaire vise à confronter les savoirs d'expérience et les

savoirs théoriques pour co-construire de nouveaux savoirs / pouvoirs.

Certains pédagogues font référence, comme par exemple Paulo Freire ou Célestin Freinet.

La production du groupe

Un des objectifs était d'allier « apprentissages » en « co-construction » et production individuelle du travail d'une question de recherche. Fin 2015, 25 textes (analyses ou études au sens de l'éducation permanente) ont ainsi été produits par les participants à la formation.

Ces analyses et études font l'objet de la présente publication.

Le lien entre ces analyses et les apports de la formation n'a pas été analysé de manière systématique. Nous pouvons néanmoins affirmer que les QDR ont évolué de manière significative entre l'hypothèse de départ et le travail produit.

Christian VERRIER a aussi produit des textes distanciés, s'appuyant chaque fois sur les apports de chaque séance. Ses dix « **retentissements** » feront eux aussi l'objet d'une publication à Paris.

Un **LABOCOOP** a été créé en ligne : www.labocoop.be. Il est constitué d'une partie publique capitalisant les apports de la FREP, et d'une plateforme pédagogique Claroline. Ce type d'outil implique de disposer d'un « animateur » (actualisation de la partie publique, animation de la partie forum et travail sur les recherches). De plus, une telle plateforme n'est pas viable seule et implique des temps de pré-sentiel.

Conclusion et pistes de travail :

Comme en témoigne l'enthousiasme suscité par la formation, **il y a un potentiel de « chercheurs » en éducation permanente qui souhaite « faire de la recherche en éducation populaire » et travailler ensemble de manière coopérative.** Nous avons rencontré ce même potentiel en France, lors du week-end des 24-25 octobre 2015, sur « l'éducation populaire en recherche(s) » organisé par l'UCP et le Labocoop.org, et auquel une trentaine de jeunes chercheurs ont participé.

Les seuls « **décrochages** » étaient liés à des problèmes de maladie, de surcharge professionnelle et de burn out. Sur 40 participants, 20% des se sont retrouvés en difficulté de santé sur une période d'un an : c'est énorme.

Au-delà des témoignages généralement positifs des participants à la FREP, les **obstacles à la participation structurelle à une démarche coopérative de recherche** relevés lors de notre formation sont les suivants :

- La **question du temps** nous a donc semblé centrale : le conflit entre le travail coopératif approfondi et les exigences de production et de productivité qui ne diminuent pas, la « pression professionnelle »
- De plus les véritables recherches que nous souhaitons entreprendre nécessiteront outre le temps de formation (10 jours) un véritable temps d'immersion dans des projets-démarches ou lieux où récolter les questions de recherche d'un public de « 1ers concernés ». Ce qui amène Luc Carton à plaider pour une **nouvelle forme de congé-éducation**²³ et pour introduire dans le décret ou ses arrêtés un **nouveau format de travail approfondi, la recherche,**

²³ Luc Carton, « 2035, L'ère d'une démocratie de délibération ? » in AlterEchos, n° spécial XXème anniversaire

avec une équivalence avec les formats existants : par exemple 1 recherche = 2 études = 8 analyses.

- Les **raisons institutionnelles**, posées par Luc dès la séance n°1, et relevées dans de nombreuses évaluations, jamais explicitées : sans doute distance entre les « obligations de production » des institutions et l'ambition de notre vision de la recherche en éducation populaire.

Mais au-delà des obstacles, quasi tou(te)s les participant(e)s expriment la volonté de « garder le contact », « raccrocher ensuite » : il existe une véritable volonté de coopérer entre chercheur, mais le cadre n'y est pas favorable : le manque de temps (de la recherche) et le nécessaire appui institutionnel (lié aussi aux formats actuels).

Sur la manière d'analyser le dispositif a posteriori et de voir sa poursuite, deux analyses plus distancées sont proposées par **Luc CARTON** et **Christian VERRIER** :

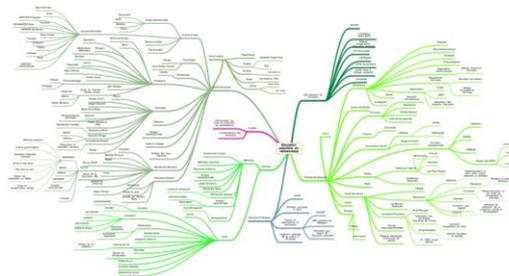
- Christian VERRIER, « Pour des "Maisons de recherches" en éducation populaire ? »
- Luc CARTON, « L'expérience de la Formation sur la Recherche en Education Populaire (FREP) : quelques enseignements, réflexions et questions »

Christian MAUREL plaide pour que l'éducation populaire soit « trans-champs ». En FWB, le Décret permet ces approches transchamps. Plus largement encore, Luc CARTON pense de l'éducation permanente est appelée à devenir un Décret généraliste : quel champ serait en effet *a priori* exclu de la mobilisation de la citoyenneté culturelle, sociale et politique ?

Nos travaux ont permis d'en approcher **un périmètre**, par deux outils complémentaires.

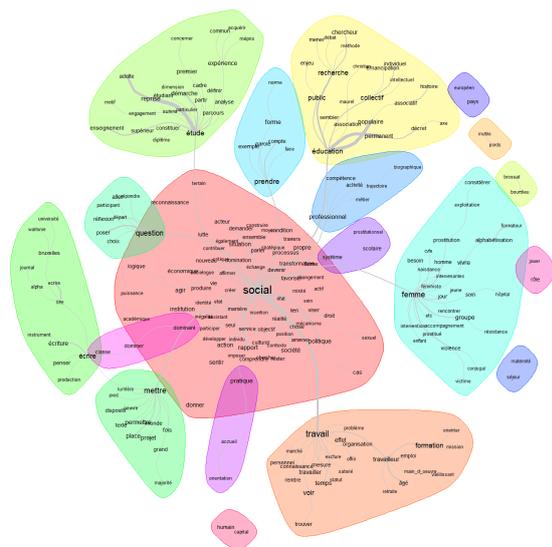
Tout d'abord, une carte mentale réalisée par le Labocoop parisien à l'occasion du WE des 24-25 octobre 2015. Celle-ci fait un relevé des

champs de travail des auteurs de références, des méthodologies utilisées, des structures d'intervention des 30 participants.



Le second outil, est une analyse lexicométrique utilisant la technique d'analyse de similitudes réalisée à partir de l'ensemble des textes produits par les participants à l'issue de la FREP au moyen du logiciel « Iramuteq ». Il s'agit ici de relever les fréquences de mots, et les relations entre mots proches dans une même phrase ou un même paragraphe. Une « réduction racinaire » a été imposée : par exemple, « social », « sociaux » et « sociale » sont réduits à l'adjectif « social ». L'objectif d'une analyse de similitude est de mettre en évidence des structures d'associations de formes (mots) fréquemment utilisés dans un corpus donné. En tant que telle, elle permet de mettre en évidence les différentes composantes d'une « représentation collective » de l'éducation populaire/permanente telle qu'elle transparaît du corpus. Le graphique ci-dessous, représentant le graphe de similitude de l'ensemble des textes des participants, ne reprend que les formes qui apparaissent au minimum dix fois dans le corpus.

La taille des mots est une indication de la fréquence d'apparition dans le corpus, la taille des liens une indication de la fréquence des associations. Le principe de l'analyse de similitude est de ne garder que les liens les plus forts



entre les mots, il faut donc noter que l'absence de lien entre deux mots ne signifie pas qu'ils ne sont pas associés dans les textes du corpus.

Les zones de couleur reprennent les « communautés » de mots connexes : ce mode de représentation graphique de l'analyse de similitude vise à rendre plus explicite la distribution en « paquets » des associations de mots.

On constate que le terme le plus fréquent d'où découlent les arbres d'association est social, adjectif qui renvoie à l'ensemble de l'action en EP. Deux verbes d'action qui constituent des « nœuds » d'où partent des communautés de mots sont ainsi liés à « social » (« prendre », « mettre »), ainsi que des termes comme « étude », « travail », « éducation ». On voit aussi que la question des rapports de sexe prend une place importante dans les préoccupations des chercheuses et chercheurs.

Si l'éducation populaire est trans-champs, une **approche interdisciplinaire** s'impose. Et ce d'autant qu'un certain nombre de questions traversent les questions posées. Citons par exemple l'ambivalence « entre émancipation et normalisation », l'analyse sous l'angle des multiples dominations, ou encore l'analyse sous l'angle du contexte socio-économique et politique (par exemple de l'impact de l'état social actif sur chacune des questions posées?)

Seule une **dynamique collective** peut répondre à l'ensemble de ces exigences, il s'agit de créer un « intellectuel collectif », une dynamique coopérative capable de porter une telle ambition.

En termes de **perspective**, plusieurs initiatives émanent de cette expérience :

- La relance d'une **nouvelle formation à la recherche début 2016** (FREP1 / 2016). Une douzaine de nouveaux participants ^[1] rejoignent ainsi notre démarche. Une première formation de 3 journées a lieu du 25 au 27 janvier. Elle vise à la fois à transmettre l'expérience de la formation précédente, mais aussi à enrichir le dispositif de l'apport de nouveaux participants.
- Pour ceux qui le souhaitent, **l'approfondissement du travail dans le cadre d'une FREP 2 en 2016** : il s'agira notamment de lancer de véritables processus de recherche en éducation permanente-populaire sur le terrain. Une quinzaine de participants ont marqué leur volonté de continuer à travailler ensemble.
- **La coopération sera favorisée par le mélange des chercheurs « chevronnés » et « apprentis »**, sur le modèle de l'école de la recherche de l'Université coopérative de Paris. Il sera donc proposé aux participants des deux groupes 1 et 2 de travailler ensemble, et avec d'autres, dans le cadre d'une démarche commune.
- **Le Labocoop sera rendu structurel**, élargi (une première liste de 50 personnes est déposée) à toute personne en situation de recherche qui souhaite y apporter ses connaissances et y cherche un lieu de soutien, que ce soit en ligne (site, plate-

forme pédagogique) ou en présentiel. Il sera la plaque tournante, le lieu d'animation des différentes démarches de recherche, en favorisant les interactions de manière systématique.

- **Un partenariat régulier avec les chercheurs** mobilisés par le Labocoop parisien, ainsi qu'avec d'autres chercheurs porteurs d'une même démarche sera mobilisé chaque fois que possible.
- **Une publication** (à définir) pourrait contribuer à la diffusion des travaux du Labocoop, qui soit un outil de travail plus qu'un produit « fini » comme els Fil rouge. (cf. « pratiques de formation » à Paris8 ou Causeries du Labocoop).

L'initiative prise en 2014 est donc appelée à connaître de nombreux développements prometteurs.

A suivre donc ...

